



*Dijon, le 15 mars 2024*

### Communiqué de presse

## VNF investit 310 millions d'euros pour entretenir, moderniser et développer le réseau fluvial en 2024

Dans la continuité de 2023, Voies navigables de France (VNF) va consacrer en 2024 une enveloppe de près de 310 millions d'euros à l'amélioration de la qualité du service proposée par l'établissement et particulièrement pour la remise à niveau et la modernisation de ses ouvrages et des 6 700 km du réseau navigable.

Ce haut niveau d'investissement de VNF dans la durée est rendu possible par l'engagement de l'Etat en faveur du réseau fluvial à travers le Contrat d'Objectifs et de Performance signé avec l'opérateur en 2020 et renouvelé en décembre 2023.

Le contrat actualisé prévoit ainsi sur la période 2023-2032 une forte progression de la participation de l'Etat qui avec les autres recettes d'investissements de l'établissement lui **permettra d'investir 4,3 milliards d'euros dans la durée du contrat** sur le réseau qui lui est confié. En complément, une stabilisation des effectifs de VNF est également actée pour les trois prochaines années pour déployer son projet industriel.

### Une nécessaire remise à niveau du réseau

Pour rattraper un déficit d'investissement pendant plusieurs années, **VNF mène un important programme de régénération de son réseau et consacrera cette année quasiment la moitié de son budget d'investissement** pour opérer sur ses ouvrages de gestion de l'eau et la préservation du patrimoine écologique avec par exemple des opérations de dragages, d'étanchéité des ouvrages. De nombreuses opérations seront également menées au profit de la régénération et la sécurité du patrimoine d'ouvrages (barrages, écluses, digues et biefs, ...).

Cette remise à niveau concerne l'ensemble du réseau composé d'infrastructures anciennes, datant du XVIIIe et XIXe siècle sur le réseau à petit gabarit et des ouvrages des années 1960-

70, et le plus souvent sur le grand gabarit dont les équipements industriels présentent des signes d'usure qu'il convient d'améliorer.

Sur le **canal de Bourgogne**, VNF poursuit notamment son travail de restauration et de remplacement des portes d'écluses à hauteur de 690 000 € pour 2024, soit 9 écluses.

Pour le **canal du Centre**, les portes d'écluses de Fragnes (71) et du Montet (71) seront respectivement remplacées et reconditionnées pour un montant de 220 000 € et 100 000 €.

La digue de Chitry (58), sur le **canal du Nivernais**, sera stabilisée sur 400 mètres par battage de palplanches pour un montant de 690 000 euros.

Les portes de l'écluse d'Epineau (89), sur l'**Yonne**, ont été changées, et l'écluse rénovée, pour un montant de 2 M€.

**Le canal latéral à la Loire** verra la réhabilitation de l'écluse de Thaleine (03) pour 100 000 € et le **canal de Roanne à Digoin** le changement des portes de l'écluse des Bretons (03) et la reprise des maçonneries pour 400 000 €.

### Et une modernisation qui se concrétise

La politique de modernisation et de transformation de l'établissement s'accélère en 2024 avec la concrétisation de plusieurs sites de téléconduite et l'automatisation des ouvrages qui permettent une gestion du réseau plus moderne, un service plus réactif et performant sur des plages horaires plus larges et des conditions de travail plus sûres pour les personnels.

Les bâtiments destinés à accueillir les postes de contrôle centralisé, des centres de maintenance industrielle verront le jour. Les travaux pour déployer les réseaux numériques, et permettre la téléconduite et automatisation des ouvrages et leur réarmement à distance seront menés.

Le nouveau dispositif d'automatisation des écluses sur le **canal du Loing**, par exemple, sera opérationnel et VNF continuera d'équiper les écluses du **canal de Briare** pour sa complète automatisation à horizon 2029.

Le **canal du Centre**, lui aussi, verra son système de mécanisation des portes d'écluses totalement renouvelé et ses ouvrages de gestion hydraulique instrumentés en vue de leur automatisation.

La fibre optique a été déployée en 2023 sur la partie nord du **canal de Bourgogne** (89) dans la perspective d'automatisation des ouvrages de gestion hydrauliques (prises d'eau et déversoirs) d'ici 2026 puis des écluses en 2026-2027.

Au total, en 2024, ce sont près de 40 % du budget dédié à la modernisation de VNF qui seront attribués au réseau Centre-Bourgogne.

### Des investissements pour une gestion hydraulique toujours plus performante

Face aux divers enjeux climatiques et notamment la préservation de la ressource en eau, il est crucial pour VNF de préserver la ressource et de permettre le maintien des différents usages de l'eau de son réseau. En effet, le réseau navigable porte la navigation mais dessert dans le même temps de nombreux services et activités : l'agriculture, l'industrie, les services publics d'eau potable et d'assainissement pour répondre aux besoins des populations, ou encore une grande pluralité d'activités de loisirs....

La première tranche de la réhabilitation du barrage de Grand-Rue, qui alimente le **Canal de Briare** dans le Loiret, débutera en 2024 pour un montant de 600 000 euros. Enfin, les études relatives aux barrages réservoirs de Panthier (alimentant le **canal de Bourgogne** en Côte d'Or), du Plessis (alimentation du **canal du Centre** à Montceau-les-Mines (71)) seront poursuivies en 2024.

Au global, les barrages réservoirs VNF représentent aujourd'hui environ 165 millions de m<sup>3</sup> de réserve. Avec le renforcement de ses infrastructures existantes, VNF sécurise et augmente ses capacités de stockage dont la capacité peut atteindre 190 millions de m<sup>3</sup> sans créer d'infrastructures nouvelles.

**Sur le réseau Centre-Bourgogne**, VNF gère 33 barrages-réservoirs pour une capacité de stockage de 45 millions de m<sup>3</sup>.

VNF poursuit également son programme de modernisation des barrages de navigation sur **l'Yonne** et le **canal du Nivernais**. Le nouveau barrage de Batardeau à Auxerre (89) a été totalement automatisé, instrumenté et équipé d'une passe à poissons, pour un budget global de plus de 6 millions d'euros.

## À propos de Voies navigables de France

**Voies navigables de France** (VNF) est un établissement public opérateur de l'Etat en charge de la transition écologique dans le fluvial.

Il gère un réseau de 6700 km de canaux, fleuves et rivières qui irriguent les territoires et répond à plusieurs usages : environnementaux, sociaux et économiques.

Ses 4000 agents régulent finement la ressource en eau dans l'intérêt général et le respect de l'environnement.

Voies navigables de France crée également les opportunités de développement des activités sur et autour du fleuve et favorise la transition de notre société vers de nouveaux modèles économiques et écologiques en faveur du fret bas carbone et du tourisme durable.



## CONTACTS PRESSE

**Voies navigables de France**  
Centre-Bourgogne

Sébastien Beirnaert  
07 63 66 01 54  
Communication.dt.centrebourogne@vnf.fr